## Angers-Rome 1950

#### I. PAQUES.

Dans quelques jours, les jeunes partiront. Ils seront 84 de l'Anjou. Vraisemblablement, ce sera le groupe diocésain le plus représentatif.

Dans les collèges et les paroisses, on prépare activement le pèlerinage. Des causeries avec projections sont organisées pour documenter nos jeunes et leur permettre de profiter au maximum de leur voyage. Il y a en effet une préparation historique, artistique et surtout spirituelle absolument nécessaire pour rapporter de ces quelques jours passés en Italie et à Rome des souvenirs précis et vivifiants.

Le départ est fixé au mardi saint. Tout l'Anjou accompagnera de ses prières les pèlerins qui reviendront riches des bénédictions du

Souverain Pontife pour eux et pour tout le diocèse.

#### II. PENTECÔTE.

La date limite des inscriptions est proche. On le sent : les adhésions arrivent à un rythme accéléré. Les délégués paroissiaux sont, dans quelques cantons, déjà désignés. Et comme le bonheur tend à se communiquer, bien des délégués ne viennent pas seuls. Ici, c'est une famille de quatre qui se décide, là ils sont deux ou trois, si bien que la participation de l'Anjou au pèlerinage des paroisses de France sera assez importante. Il n'est pas téméraire d'affirmer qu'elle comptera plusieurs centaines de pèlerins.

Evidemment, le 31 mars n'est pas une date absolument rigoureuse. Cependant, il est bon que ceux qui ont l'intention de venir à Rome se décident au plus vite. L'Anjou n'y sera pas seul. L'agence qui s'occupe de l'organisation matérielle de notre pèlerinage a besoin de savoir plusieurs semaines à l'avance le nombre des participants et les catégories de logements. Et il y a intérêt à arriver bon premier.

Ces jours-ci, le Secrétariat du Comité diocésain va demander à chacun le complément des frais de participation au pèlerinage. Les versements devront être effectués obligatoirement au moyen de la

formule de chèque postal qui accompagnera la circulaire.

# III. LIVRE D'OR.

Il se prépare, nous le savons. C'est la preuve de la bonne volonté et de la ferveur qui animent les Angevins. Ils veulent répondre à l'appel pressant du Souverain Pontife et jeter à pleines mains dans le trésor spirituel de l'Eglise ces mérites qui serviront au salut de notre génération et dont le Père commun fera bénéficier toutes les âmes qui ont soif de parfaite et intégrale rédemption.

Le Comité de l'Année sainte.

## CHRONIQUE DIOCESAINE

# Installation de M. l'abbé Fournier, curé de Meigné-le-Vicomte

Douloureusement ému par le départ de M. l'abbé Bréhéret qui s'était attiré toutes les sympathies, la paroisse de Meigné-le-Vicomte a retrouvé la joie avec l'arrivée de son nouveau curé.

C'est le dimanche 19 février que M. l'abbé Fournier, précédemment vicaire à Durtal, prenait officiellement contact avec la paroisse qui

venait de lui être confiée.